

Les vendeurs de médicaments de rue improvisent une organisation : P.5

Le ministre de la Santé fait appel au respect des textes en vigueur



Des médicaments de rue

Récépissé n°0149/14/03/01/HAAC N°609 du 11 Février 2019
Prix : 250F CFA

Nouvelle OPINION

Hebdomadaire togolais d'informations générales, d'analyses et de publicité

HCRRUN/ Indemnisation des victimes :

Reprise des activités ce 11 février

 P.5

32e sommet de l'UA à Addis Abeba : P.3



Abdel Fattah al-Sissi le nouveau Patron prêt à poursuivre les réformes

La C14 à l'heure des vérités :
Le CAR prend ses responsabilités après les cuisants échecs enregistrés



Me Yawovi Agboyibo

Mme Brigitte Adjamagbo-Johnson

Jean-Pierre Fabre

P.3

4ème revue annuelle de l'UEMOA :

Des résultats prometteurs pour le Togo

 P.4

La table lors de la rencontre ; à droite, le ministre Sani Yaya

ANNONCE

**Du 21 Janvier
au 15 Février 2019**



Grand jeu Spécial St Valentin

Jusqu'à 200.000 FCFA* à gagner !!!
*Dotations TMoney

PARTICIPEZ au JEU en envoyant H si vous êtes un homme suivi de votre âge et F suivi de l'âge de la femme avec qui vous voudriez correspondre et envoyez le tout au 990

EX : Pour un homme de 28 ans à la recherche d'une femme de 20 ans: H28F20 au 990

990

*Inscription par sms: 50 FCFA

Après votre inscription vous êtes intégrés à un groupe WhatsApp administré par Togocel



LE LEADER

service client : 888

www.facebook.com/Togocel

www.twitter.com/togocel

www.togocel.tg

certifiée ISO 9001 : 2015 et ISO 14001 : 2015



32e sommet de l'UA à Addis Abeba :

Abdel Fattah al-Sissi le nouveau Patron prêt à poursuivre les réformes

La 32e session ordinaire de l'Union Africaine a eu lieu au siège de l'institution à Addis Abeba dimanche 10 février dernier. Ce sommet a été marqué par la passation de relais entre le Rwandais Paul Kagamé et son homologue Egyptien Abdel Fatah Al-Sissi. Après une année à la tête de l'institution continentale, le Rwandais Paul Kagamé, qui a au cours de son mandat œuvré pour de nombreuses réformes institutionnelles de l'organisation a passé le témoin à l'Egyptien qui souhaite renforcer sa position sur le continent africain. Abdel Fattah Al-Sissi s'est également engagé à poursuivre certains efforts déployés par son prédécesseur.

Au cours des travaux, plusieurs sujets ont été inscrits à l'ordre du jour tel que l'accord de la zone de libre-échange continental. La Zone de libre-échange

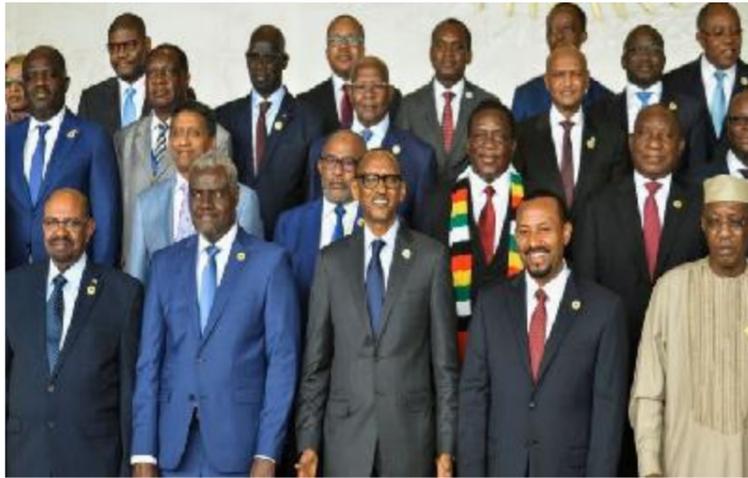


Photo de famille

Continental africain (ZLEC), qui doit permettre au continent de relancer le commerce intra-africain de 16% à 52% d'ici 2030. 19 pays ont à ce jour ratifié l'accord, alors que 22 ratifications sont nécessaires pour qu'il entre en vigueur.

Les opérations de maintien de la paix ainsi que des réformes de l'UA ont été aussi au menu des échanges entre les chefs d'Etat. La conférence des Chefs d'Etat de l'UA a

aussi insisté sur la lutte contre le terrorisme et la reconstruction des sociétés post-conflit, des questions étroitement liées au thème de l'UA choisi pour 2019, année des "réfugiés, rapatriés et personnes déplacées"

Au cours de cette conférence des Chefs d'Etat, le Togo a eu à présenter un rapport d'évaluation sur la mise en œuvre du marché unique du transport aérien en Afrique (MUTAA). Ce dossier avait



Le Président Paul Kagamé (g) passant le témoin à l'Egyptien Abdel Fattah Al-Sissi (d)

été confié au Chef de l'Etat Faure Gnassingbé désigné comme champion de l'aérien en Afrique 2018. Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, présent à Addis Abeba un vent d'espoir qui souffle selon lui sur l'Afrique, après une série d'élections pacifiques (RDC, Madagascar, Mali), d'accords de paix (Soudan du Sud, Centrafrique) et de réconciliations (Ethiopie-Erythrée).

Outre cela, on notait la première participation du nouveau président de la RDC Félix Tshékédi. Il est aussi à remarquer qu'au cours de cette session des invités tels que Bill Gate de Microsoft, Gianni Infantino de la FIFA et Petros Adhamom de l'OMS étaient présents. Ce 32e sommet prendra fin ce lundi 11 février avec des grandes décisions qui sont attendues.

Nouvelle Opinion

La C14 à l'heure des vérités :

Le CAR prend ses responsabilités après les cuisants échecs enregistrés

En toute lutte, il y a toujours du chemin à faire. En politique également, le constat reste le même mais seulement, il faut en tout temps savoir s'arrêter, analyser puis tirer les conclusions les plus idoines lorsqu'une stratégie engagée n'aboutit pas aux attentes escomptées.

A la C14, beaucoup semblent avoir perdu ces réflexes minimaux pour se laisser trainer par un radicalisme fou dont les conséquences ne cessent d'engouffrer le groupe. Les élections du 20 décembre dernier, ont enfin ouvert les yeux à beaucoup de partis responsables membres du regroupement longtemps manipulé et manœuvré par Jean-Pierre Fabre et dame Adjamagbo.



Me Yawovi Agboyibo



Mme Brigitte Adjamagbo-Johnson



Jean-Pierre Fabre

La réalité est que le premier par orgueil et peur, ne voudrait pas se voir retirer à la suite d'une élection sa place de chef de file tandis que la seconde n'ayant aucune assise ni chez elle à la maison comme partout, ne voudrait aucunement voir la lutte fermer ses rideaux de si peu des suites d'une consultation dont elle n'aura aucune place. Mieux vaut tard que jamais et Dieu

merci, le radicalisme tant clamé par l'ANC et certains du regroupement vient de montrer ses limites. Faut-il continuer par clamer haut et à s'engager dans des stratégies qui loin de porter des espoirs enlissent non seulement le groupe mais aussi le pays ? Va-t-on se continuer par avancer dans l'incertitude comme si on n'a perdu l'essentiel pour une formation politique qui n'est autre

que de se positionner et de porter haut ses couleurs aux différents rendez-vous constitutionnels ?

Le temps n'est plus à la pagaille ni au fantasme infantile auxquels se livrent de façon tacite certains leaders conscients d'une impopularité. Le chômage désormais à la porte avec ses conséquences éveille les consciences et c'est de bonne guerre que les partis

responsables et crédibles comme le CAR de Me Agboyibo commencent par prendre la responsabilité qu'est la leur afin de se refaire cette peau digne de nom qu'on leur avait toujours connue. Le mensonge prend l'ascenseur mais la vérité par les escaliers arrive toujours la première à destination. Les tenants de la violence, du renversement de situation par la rue et du chantage ont montré leur vraie face par des échecs monstres et répétés, reste à ce que les uns et les autres prennent leur responsabilité pour éviter de connaître le suicide collectif qui se profile à l'horizon pour ceux de la C14 qui se refuseront de se ressaisir à temps.

Tchagnao

POLITIQUE

4ème revue annuelle de l'UEMOA :

Des résultats prometteurs pour le Togo

Le gouvernement togolais et la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) ont procédé le jeudi 7 février dernier à l'évaluation des réformes politiques, programmes et projets de l'UEMOA au Togo pour le compte de l'année 2018. Cette évaluation se situe dans le cadre la 4e revue annuelle des réformes, politiques, programmes et projets communautaires de l'organisation au Togo. Les travaux de cette rencontre ont été présidés conjointement par le Président de la commission de l'UEMOA, Abdallah BROUREMA et le ministre de l'Économie et des Finances, Sani Yaya.

L'objectif de cette évaluation est d'évaluer les performances enregistrées par le Togo au cours de l'année 2018 en matière des réformes instituées par l'organisation sous régionale.

C'est un dispositif institutionnel de suivi, permettant de s'assurer de l'effectivité de l'harmonisation des législations nationales, de la coordination des politiques sectorielles nationales et de la bonne exécution des politiques, programmes et projets communautaires. C'est aussi un exercice qui



La table lors de la rencontre

amène le gouvernement à plus améliorer la compétitivité et l'attractivité de l'Union et, partant, le potentiel de croissance économique nécessaire à la création d'emplois et à la réduction de la pauvreté.

Pour cet exercice qui a été fait en 2014, 2015 et 2017, les résultats ont fait apparaître entre 2014 et 2015, une amélioration du taux de transposition des actes communautaires, qui est passé de 52% à 63%. En termes d'application de l'ensemble des réformes, le taux est passé de 54% à 58%.

Pour ce qui concerne l'année 2018, trois domaines à savoir, la gouvernance économique, le marché commun et les politiques sectorielles concernant 116 textes communautaires ont

été visités au cours de cette 4ème revue.

A travers cette revue le Président de la commission de l'UEMOA a notifié que le Togo a affiché pour le compte de l'année 2018, un taux de mise en œuvre des réformes de 63,9% contre 61,9 % en 2017 soit deux points de plus.

Pour le ministre Sani Yaya si le Togo a connu ce progrès c'est dire que d'importants efforts ont été effectués par l'équipe gouvernementale Klassou I.

Gouvernance économique

Au titre des réformes communautaires et projets exécutés au niveau du Togo, le ministre a, dans son explication, notifié que les résultats de

cette 4ème revue dans le domaine de la gouvernance économique et de la convergence font apparaître un taux moyen de mise en œuvre de 55% pour les textes relatifs aux marchés publics, au cadre harmonisé des finances publiques et à la surveillance multilatérale.

D'autres explications par rapport au marché commun et aux réformes sectorielles ont été également données par le ministre de l'Économie et des Finances.

Marché commun

Dans ce domaine du marché commun, le Togo a affiché un taux de mise en œuvre de 64% pour les textes relatifs à la fiscalité intérieure, à l'union douanière, à la concurrence, à la libre circulation et au droit d'établissement des professions libérales.

Réformes sectorielles

En ce qui concerne les réformes sectorielles, le taux moyen de mise en œuvre se situe à 73%.

A noter que plusieurs textes sont transposés et appliqués, à l'exception de ceux relatifs notamment à l'harmonisation des stratégies d'entretien rou-

tier et à la réduction des points de contrôle sur les axes routiers inter-Etats de l'UEMOA ainsi qu'à l'harmonisation des normes et standards de réhabilitation ainsi que de construction des infrastructures ferroviaires.

Pour le cas des chantiers ayant enregistrés peu d'avancée, il a réitéré l'engagement du gouvernement pour que ces derniers puissent connaître également un progrès ; pour la revue du portefeuille, comprenant 14 programmes et projets, le ministre a révélé un taux d'exécution de 57% qui couvre trois domaines principaux, à savoir l'agriculture, l'élevage, la pêche, l'environnement et l'eau pour 49%, l'artisanat, l'énergie, l'industrie, les télécommunications et les TIC à hauteur de 71% ainsi que l'aménagement du territoire communautaire et les transports pour 50%.

Pour maintenir ce cap, le ministre Sani Yaya a rassuré le Président de la commission de l'UEMOA que le gouvernement mettra tous les moyens en œuvre pour la poursuite et la mise en œuvre progressive des réformes nécessaires dans le but d'apporter des réponses innovantes aux besoins et préoccupations des populations tout en se basant sur l'orientation stratégique énoncée dans le projet de société du Chef de l'Etat, contenu dans le Plan National de Développement (PND 2018-2022).

Elom

Renforcement de la coopération entre le FIDA et le Togo :

Le MIFA bénéficie d'un financement de 6.600.000 d'euros

Le Mécanisme Incitatif de Financement Agricole (MIFA) qui est fondé sur le partage de risques vient de bénéficier de la part du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) une convention de financement d'un bailleur au profit du MIFA dont le montant est de 6.600.000 euros soit environ 4,32 milliards de francs CFA dont 2,16 milliards de francs CFA sous forme de prêt et le reste sous forme don. Première du genre, cette convention entre le FIDA et le Togo a été signée le 07 février 2019.

Ainsi donc, en six mois de mise en œuvre, le MIFA a touché environ 12 000 producteurs par la mobilisation de 1,1 milliard de francs CFA de financement auprès de trois institutions partenaires de la



La délégation du FIDA chez le Chef du gouvernement



La délégation du FIDA en séance de travail avec les ministres

place.

Près de 5000 producteurs ont bénéficié d'une couverture d'assurance et 15 000 emplois directs et indirects ont été créés et consolidés. Saisissant de ce moment, le ministre de l'économie et des finances Sani Yaya a parcouru un peu les résultats que le MIFA a eu à engendrer durant sa courte période de mise en œuvre.

Ce qui pour sa part démontre à suffisance que la

vision du Chef de l'Etat de mettre en place ce mécanisme est à saluer. Une vision qui a convaincu les bailleurs de fonds comme le FIDA, qui a cru à son objectivité. Il a évoqué que l'engagement pris par le FIDA à accompagner le MIFA à travers le ProMIFA d'un coût de 35 millions de dollars, soit environ 20 milliards de francs CFA en est également une preuve. Notons que l'objectif de ce ProMIFA, est d'offrir aux

acteurs des chaînes de valeur agro-pastorales organisées et performantes, un accès durable aux marchés et à des services financiers et non financiers adaptés.

Pour y parvenir, trois composantes seront mises en œuvre sur six ans à savoir de 2019 à 2024. Par ailleurs, ce ProMIFA interviendra dans toutes les régions du pays sur les filières riz, maraîchage, aviculture et maïs tout en res-

Suite à la page 6

NOUVELLE OPINION
 Hebdomadaire togolais d'informations générales, d'analyse et de publicité
 Récépissé n°0149/14/03/01/HAAC
 Siège: Adicoadin, P.AVée prolongé, 2ème carré après Pharmacie Le Galien

Directeur de Publication:
 El Hadj TCHAGNAO Arimiyao
 Cel:91 36 37 55
 jeantchagnao@yahoo.fr

Secrétariat de la Rédaction:
 Agbékponou Junior

Rédacteurs :
 Tchagnao
 El Hadj Arimiyao
 Agbékponou Junior
 Ramzad
 Maroine Tchagnao
 Dalikou Lynda A.

Imprimerie:
 Direct Sprint

Tirage :
 2.000 exemplaires

HCRRUN/ Indemnisation des victimes :

Reprise des activités ce 11 février

Le Haut-Commissariat à la Réconciliation et au Renforcement de l'Unité Nationale (HCRRUN) débute ce lundi 11 février 2019 une nouvelle étape de sa mission. C'est une étape qui s'inscrit dans la poursuite de l'opération d'indemnisation des victimes non vulnérables dans les régions Maritime et Plateaux.



Une vue de l'assistance

A travers cette étape qui démarre aujourd'hui 11 février 2019 pour prendre fin le mercredi 13 février 2019, l'équipe du HCRRUN va s'entretenir avec les victimes non vulnérables des préfectures des Lacs, Vo, et Bas-Mono.

C'est la Mairie d'Aného qui servira de cadre qui va accueillir ses victimes qui recevront leur part d'indemnisation.

Après cette étape d'Aného, l'équipe se dirigera vers la ville de

Kpalimé ceci à compter du 14 au 16 février 2019.

En ce lieu, c'est les mêmes gestes qui se feront à l'endroit des victimes non vulnérables des préfectures d'Agou, Kloto, Kpélé et Danyi. Signalons qu'au

même moment c'est-à-dire du 11 au 16 février 2019, une autre équipe de cette institution sera face aux victimes des préfectures de l'Ogou, Haho, Anié, Est-Mono, Moyen-Mono, et de l'Akébou. Ces personnes seront servies par dans les locaux des services des Affaires Sociales d'Atakpamé.

Pour que cette opération puisse se dérouler dans de bonnes conditions, le HCRRUN invite à cet effet, les victimes concernées à se munir " soit d'un passeport, soit d'une carte nationale d'identité, d'un permis de conduire en cours de validité, ou à défaut, d'une

carte d'électeur " pour bénéficier de ces indemnités.

A cet effet une liste des victimes non vulnérables concernées pour cette étape est disponible sur le site web du HCRRUN (www.hcrrun-tg.org), et aussi sera affichée dans les bureaux des préfectures et des mairies des préfectures concernées.

Pour ceux dont les noms ne seront pas publiés, le HCRRUN les prie de ne pas se rendre sur les lieux d'indemnités et les demande de patienter au moment venu.

Junior

Les vendeurs de médicaments de rue improvisent une organisation :

Le ministre de la Santé fait appel au respect des textes en vigueur

La vente des médicaments de rue pose plusieurs problèmes de nos jours. D'abord en termes de qualité, ils ne sont pas propices à la consommation, créant plus de maux que de soins. Sans dosage et souvent périmés, ce sont des produits de la mort et non de santé.



Prof Moustapha Mijiyawa, ministre de la Santé

Bien que combattu par les autorités du pays, les pharmaciens de rue trouvent toujours des contorsions pour continuer leur besogne, faisant fi aux risques auxquels que leurs produits exposent les populations. Des maladies graves comme, l'hypertension artérielle, l'insuffisance rénale et autres prennent source de l'utilisation permanente de ces produits.

L'union fait la force dit l'adage. Et c'est justement

sur cette base que se fonde ces commerçants indécents pour créer un syndicat afin de se faire la force capable de leur permettre de se faire accepter dans le monde des vendeurs de produits pharmaceutique dans le pays. Informé sur cette organisation hors loi, le ministre de la Santé et de l'hygiène publique, le Professeur Moustapha Mijiyawa dans un communiqué en date du 07 février 2019 met en

garde, les membres du syndicat sur les risques qu'ils courent s'ils ne justifient pas au préalable d'une autorisation délivrée par son ministère sur les activités de vente de produits pharmaceutiques dans lesquelles, ils s'engagent.

Mijiyawa a démontré dans son communiqué que l'importation et la distribution de médicaments et autres produits de santé au Togo sont strictement enca-



Des médicaments de rue

drées par la loi N°2009-007 du 15 mai 2009 portant code de la santé publique de la République togolaise et ses textes d'application et par la loi N°98-008 du 18 mars 1998 portant contrôle des drogues.

C'est dire aujourd'hui que la responsabilité de l'Etat est directement mise en cause pour le fait que les médicaments de la rue constituent un danger permanent pour les popula-

tions. Par rapport aux conséquences que cela engendre et vu l'importance du médicament dans la vie de l'être humain, le Ministre Mijiyawa a rappelé que toutes les activités relatives à l'achat, à la préparation, à la détention, à la vente et à la dispensation du médicament relèvent du monopole des pharmaciens agréés et conformément au Code de la Santé.

Elom

ACTUALITÉ

Les députés Unir Blitta à la rencontre de leur base :

Les militants se mettent en rang de bataille pour les présidentielles de 2020 !

Le 20 décembre 2018, a eu lieu sur toute l'étendue du territoire national les élections législatives prévues par la feuille de route des Chefs d'Etats et gouvernement de la CEDEAO. Des élections qui ont permis d'avoir des nouveaux élus du peuple. Pour ces honorables qui ont été choisis par le peuple, l'heure est à la rencontre de leurs différentes bases.

C'est ce qui a été observé le samedi 09 février dernier dans la préfecture de Blitta où l'honorable Atcholi Aklesso, Secrétaire Exécutif du parti Union pour la République (Unir) a eu à échanger avec les populations de ladite localité.

Il s'agit d'une rencontre d'évaluation de tout le



La table lors de la rencontre

processus électoral qui a abouti aux législatives.

Cette rencontre a permis de faire le point de tout le processus électoral qui a abouti aux élections du 20 décembre 2018 et qui ont porté sur le choix des députés à l'Assemblée Nationale. Elle a aussi permis aux différents partici-

pants notamment, les chefs traditionnels et les responsables locaux du Parti, de passer en revue les différentes doléances faites par les populations lors de la campagne électorale.

Profitant de cette occasion, l'honorable a remercié toute la population de Blitta pour lui avoir renou-

velé sa confiance en lui plaçant au niveau de l'Assemblée Nationale afin de mieux défendre sa cause pour un meilleur développement de la préfecture.

Pour ce qui est des doléances de la population, il a promis de les consigner et de voir ce qui

des législatives du 20 décembre. Un compte rendu qui a débouché sur l'élection de la militante Yawa Djigbodi Tsègan au poste de Présidente de l'Assemblée Nationale et aussi sur la confiance que les élus du peuple ont placé au nouveau gouvernement Klassou II ceci à travers sa déclaration de politique générale.

Assisté par le ministre Kossi Assimaïdou qui est l'un des cadres Unir de la préfecture, il a estimé que c'est l'une des plus belles choses de revenir à chaque fois vers les populations.

Pour lui c'est une étape importante pour écouter les doléances ainsi que les besoins vitaux des populations qui ont porté leur choix sur les députés. Après ces élections législatives qui se sont déroulées dans la paix et la non-violence, les militants du parti UNIR se mobilisent déjà pour les enjeux présidentiels de 2020.

C'est dans cet ordre d'idées que l'honorable Atcholi Aklesso a fait comprendre à cette population de Blitta que ce qu'ils ont eu à faire ensemble le 20 décembre 2018 n'est qu'une victoire d'étape et que l'important pour eux, c'est 2020.

Kodjovi



L'assistance lors de la rencontre

Renforcement de la coopération entre le FIDA et le Togo :

Le MIFA bénéficie d'un financement de 6.600.000 d'euros

Suite de la page 4

tant ouvert à d'autres cultures dont le sésame et le manioc.

Rappelons que bien avant cette signature de convention, une délégation du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) a été reçue par Premier ministre, Komi Selom Klassou. Délégation conduite par le Directeur Division Afrique de l'Ouest et du Centre du FIDA, Lisandro

Martin.

Les échanges ont essentiellement porté sur le renforcement de la coopération entre l'institution onusienne et le Togo. Ils ont également échangé sur l'appui dont le Togo pourrait bénéficier auprès du FIDA dans le cadre de la mise en œuvre du Plan National de Développement (PND), notamment son axe 2 qui vise la promotion de l'agri-

culture, la formation de la jeunesse et la création d'emplois dans le secteur agricole. Le chef du gouvernement et la délégation ont passé en revue les projets financés par le Fonds à travers le pays. Lisandro Martin a, au cours des échanges, félicité le gouvernement pour tout le progrès fait dans le démarrage des projets soutenus par la FIDA.

Agbé

peut se faire dans l'immédiat et après.

Cette rencontre avec sa base a été le lieu pour lui de faire le compte rendu des activités de la nouvelle Assemblée Nationale issue

LES NUMEROS VERT DE L'OTR

POUR SIGNALER TOUT FAIT SUSPECT VEUILLEZ COMPOSER
N° VERT 8280
Anticorruption

POUR TOUT RENSEIGNEMENT INFORMATION OU CONSEIL VEUILLEZ COMPOSER LE
N° VERT 8201
Renseignements

OTR
FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

Concours " les lauriers du journalisme d'impact " : La 2e édition officiellement lancée

C'est parti pour la 2ème édition du concours " les lauriers du journalisme d'impact ". Le lancement officiel a eu lieu le mercredi 6 février à Lomé en présence des ambassadeurs des Etats Unis, de la France, du représentant du PNUD. On notait également la présence du premier vice-président de la HAAC représentant son président ainsi que la directrice de l'Institut des Sciences de l'Information et de la Communication (ISICA).

L'objectif visé par ce concours est d'encourager et de renforcer le professionnalisme au niveau des journalistes Togolais. Il vise également à reconnaître le travail méritant d'une importante partie de la presse qui se bat pour diffuser des publications suffisamment renseignées, informatives et pédagogiques. C'est aussi un concours qui vise à pousser les acteurs de la presse vers un saut qualitatif.

De par la première édition, l'Ambassadeur des Etats



La table lors du lancement officiel de la seconde édition "LJI"

Unis au Togo a rappelé que l'idée de cette deuxième édition est de renforcer la démocratie au Togo afin de promouvoir la transparence car le monde vit une époque où bon nombre d'informations ne sont pas fiables avec l'avènement des réseaux sociaux notamment Whatsapp et bien d'autres.

C'est pourquoi à travers ce concours, il a estimé que les hommes et femmes de médias feront un travail professionnel, exact qui permettra de donner aux citoyens des sources d'informations

fiables. Ouvert du 11 février au 11 mars 2019, ce concours prendra en compte les productions des professionnels des médias liées à la santé, à la gouvernance, à l'environnement et à l'éducation publiées entre le 1er février 2018 et le 1er février 2019. Signalons que les prix qui dotent ce concours permettront aux lauréats d'améliorer leur équipement et d'avoir la possibilité d'échanger hors du Togo avec les confrères d'autres pays.

Ce concours est ouvert à

tout journaliste de nationalité togolaise, exerçant la profession depuis au moins deux années à la date de soumission de sa candidature, résidant sur le territoire national, et sans discrimination sexuelle, religieuse ou régionale. Il doit jouir d'une bonne moralité, être âgé d'au moins 18 ans au moment de la soumission de candidature, et travailler dans un organe de presse légalement constitué et à parution régulière depuis au moins une année.

C'est un concours qui exclut

la participation des membres des institutions organisatrices, des membres du Jury, ainsi que leur famille immédiate. Les candidatures dudit concours sont soumises dans les catégories " Presse Ecrite et Presse en Ligne ", " Radiodiffusion ", et " Télévision ". Les genres acceptés à ce concours sont le reportage, le dossier, et l'enquête journalistique.

La production peut aussi être un extrait d'une série d'œuvres journalistiques. Cette production journalistique soumise au concours doit contribuer à jeter la lumière de manière pédagogique sur l'un des thèmes à savoir la démocratie et état de droit ; le développement et la réduction de la pauvreté ; la gouvernance financière ; la Protection de l'environnement et Santé et éducation.

Pour toutes autres informations, le site www.lji-togo.com est mis à la disposition des candidats.

Junior



Spéciale
fin d'année 2018*

JUSQU'À
-45%
sur le
DÉDOUANEMENT
✓ des marchandises*
✓ des véhicules

* Cffre valable jusqu'au 31 décembre 2018
* Marchandises sous douane en souffrance

FEDERER POUR BAIR
www.otr.tg



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE



© - hcr0jgncjnc - creativebasic m

Concours Label PND

ouvert aux
togolais de
+18
ans

Dans le but de faire des citoyens togolais les véritables acteurs et bénéficiaires de toutes les actions du Plan National de Développement (PND) 2018-2022 du Togo, le gouvernement de la République togolaise lance le présent concours dénommé « MON LABEL PND ». Ce concours ouvert au grand public vise la création du logotype qui sera le label certifiant toutes les actions du Plan National de Développement du Togo.

Envoyez-nous votre proposition de logotype vectorisé à l'un des formats suivants : EPS, PDF ou JPG au plus tard le 14 février 2019 à 23h 59mn à l'adresse mail suivante : concourslabelpnd@republiquetogolaise.com

- Pour plus d'informations sur le PND, allez sur le site www.republiquetogolaise.com et cliquez sur l'onglet PND
- Retrouvez le règlement intérieur du jeu sur le site : www.republiquetogolaise.com

LOTS À GAGNER

1^{er} PRIX

1.000.000

2^{ème} PRIX

500.000

3^{ème} PRIX

300.000

